

3 - Deuxième partie : L'occupation du territoire

3.1 La population

3.2 Le niveau d'activités

3.3 La formation

3.4 Les activités économiques

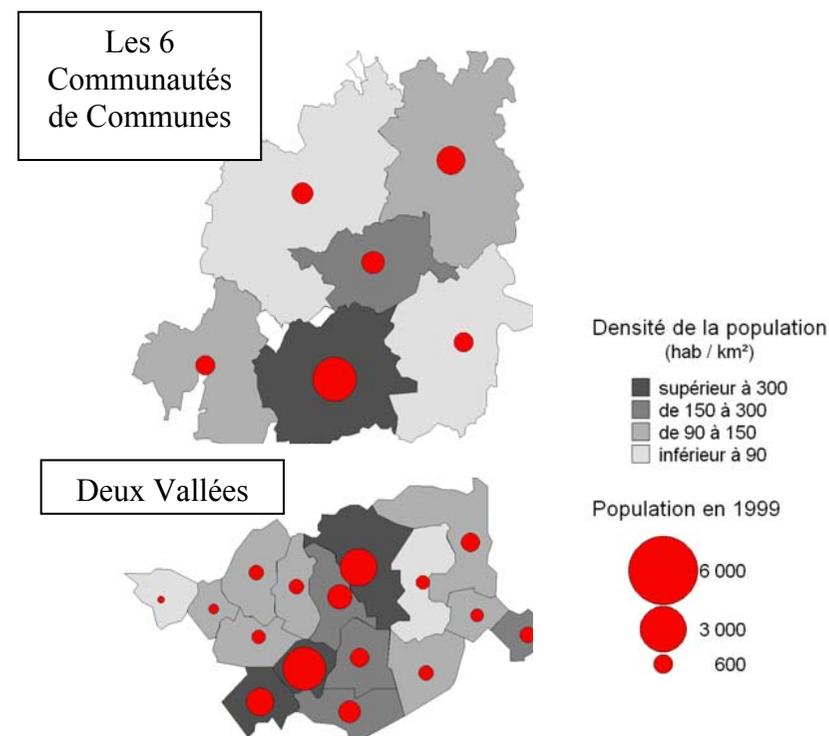
3.5 Le logement

3.1 La population des Deux Vallées

Une densité différenciée entre la vallée et les secteurs ruraux

Le territoire d'étude présente des densités urbaines très contrastées avec :

- De vastes territoires faiblement peuplés : Communauté de communes du Pays des Sources et Communauté de communes du Canton d'Attichy ;
- Des territoires dont les densités se situent à proximité des moyennes régionales (96 hab. / km²) et départementales (131 hab. / km²) qui encadrent la moyenne nationale (108 hab. / km²) : Communauté de communes du Pays Noyonnais, Communauté de communes de la Plaine d'Estrées ;
- La Communauté de communes des Deux Vallées qui se caractérise par sa taille : elle est la plus petite des Communautés de communes en superficie (114 km²) et la plus importante en terme d'habitants après les agglomérations de Compiègne et de Noyon. Sa densité (203 habitants au km²) est forte et supérieure à celle de la Communauté de communes du Pays Noyonnais.
- L'Agglomération de la Région de Compiègne dont la densité urbaine et le poids démographique dominant largement l'ensemble des autres Communautés de communes.



Les Deux Vallées n'ont une population inférieure à celle du Noyonnais que dans une proportion de 2/3.

Par contre sa population est trois fois inférieure à celle de la région de Compiègne, qui, de ce fait, polarise le territoire.

Au niveau communal, Thourotte et Ribécourt - Dreslincourt sont les communes les plus peuplées.

De manière générale, l'ensemble des communes ont des densités élevées excepté sur les communes de Vandélicourt et de Pimprez où les densités sont faibles.

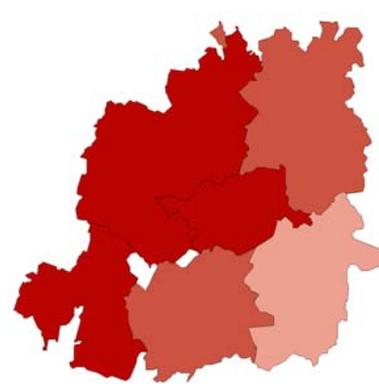
Les densités importantes se situent le long de la vallée de l'Oise marquant clairement la différence avec les communes plus rurales à l'Est et à l'Ouest de la vallée.

Commune / territoire	Superficie en km ²	Densité (hab/km ²) en 1999	Population sans doubles comptes					Taux de croissance moyen /an			
			1 975	1 982	1 990	1 999	2 004	1975 - 1982	1982 - 1990	1990 - 1999	1999- 2004
BAILLY	4,26	137	402	455	599	585	595	1,78	3,50	-0,26	0,43
CAMBRONNE-LES-RIBECOURT	6,93	284	1 725	1 873	1 879	1 970		1,18	0,04	0,53	
CHEVINCOURT	8,16	97	640	687	738	789	813	1,02	0,90	0,75	0,76
CHIRY-OURSCAMPS	13,25	91	833	1 019	1 099	1 203		2,92	0,95	1,01	
LONGUEIL-ANNEL	5,94	395	2 666	2 649	2 442	2 347		-0,09	-1,01	-0,44	
MACHEMONT	6,33	118	665	592	687	748	753	-1,65	1,88	0,95	0,17
MAREST-SUR-MATZ	3,25	116	241	260	302	376		1,09	1,89	2,47	
MELICOCQ	6,53	100	419	473	587	656	656	1,75	2,74	1,24	0,00
MONTMACQ	7,25	162	929	1 116	1 241	1 175	1 161	2,65	1,34	-0,61	-0,30
PIMPREZ	9,49	72	406	420	632	685	671	0,49	5,24	0,90	-0,51
LE PLESSIS-BRION	7,47	199	1 422	1 587	1 482	1 488		1,58	-0,85	0,04	
RIBECOURT-DRESLINCOURT	12,98	304	3 771	3 466	3 706	3 952		-1,20	0,84	0,72	
SAINT-LEGER-AUX-BOIS	8,30	99	633	659	710	820	848	0,58	0,94	1,61	0,85
THOUROTTE	4,38	1 196	3 500	4 922	5 256	5 239		4,99	0,82	-0,04	
TRACY-LE-VAL	4,69	183	478	657	817	860	818	4,65	2,76	0,57	-1,22
VANDELICOURT	4,67	43	194	211	206	202		1,21	-0,30	-0,22	
CC2V	113,88	203	18 924	21 046	22 383	23 095		1,53	0,77	0,35	
ARC (Agglomération de Compiègne)	199,19	345	57 320	61 567	66 646	68 740		1,03	1,00	0,34	
CCCA (Canton d'Attichies)	210,44	76	13 030	13 473	14 674	15 942		0,48	1,07	0,93	
CCPE (Plaine d'Estrée)	164,04	97	11 555	13 280	14 914	15 843		2,01	1,46	0,67	
CCPS (Pays des Sources)	347,93	54	13 312	14 868	16 811	18 664		1,59	1,55	1,17	
CCPN (Noyonnais)	264,16	123	27 877	29 300	31 321	32 416		0,71	0,84	0,38	
60 - OISE	5 860,22	131	606 320	661 781	725 603	766 441		1,26	1,16	0,61	
PICARDIE	19 399,00	96	1 678 644	1 740 321	1 810 687	1 857 481		0,51	0,5	0,28	
France	543 966,00	108	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395		0,46	0,51	0,37	

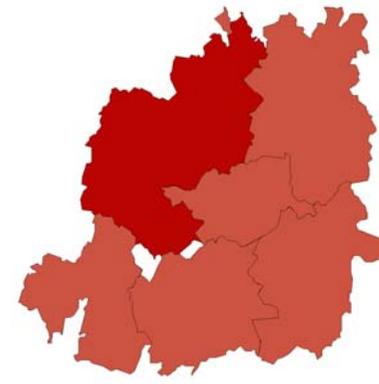
Une croissance de population qui se ralentit

Taux d'évolution annuelle de la population
(en %)

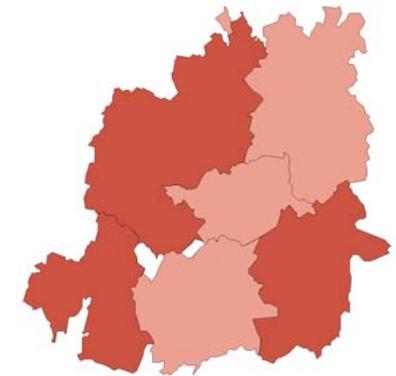
- supérieur à 1,5 %
- de 0,5 à 1,5
- de 0 à 0,5
- croissance nulle ou négative



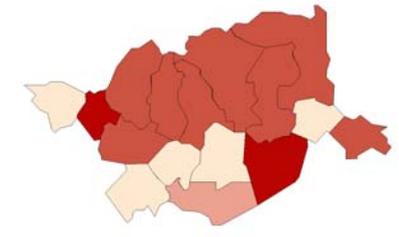
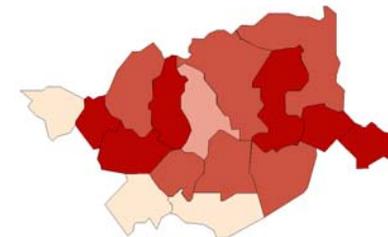
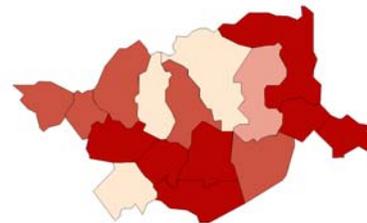
1975- 1982



1982-1990



1990-1999



Depuis 1975, l'évolution de la population s'essouffle ; cette tendance est observable sur l'ensemble des Communautés de communes. La Communauté de communes des Deux Vallées est le territoire dont le ralentissement a été le plus marqué, sa tendance suit les évolutions observées sur l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Au niveau communal plusieurs tendances sont observées :

- Des communes qui perdent de la population sur l'ensemble de la période : Longueil-Annel
- Des communes qui après une croissance entre 1975 et 1982, perdent de la population de 1982 à 1999 : Vandélicourt,
- Des communes qui après une perte de population entre 1975 et 1982 ont une évolution modérée de leur population (Ribécourt - Dreslincourt) ou plus soutenue (Machemont)
- Des communes qui subissent une détérioration de leur évolution globale dès 1982 (Cambronnes-les-Ribécourt, Chiry-Ourscamp, Le Plessis Brion, Thourotte, Tracy le Val) ou à partir de 1990 (Bailly, Mélicocq, Montmacq, Pimprez, Tracy-le-Val).
- Des communes dont le taux d'évolution reste stable : Chevincourt
- Des communes bénéficiant d'une accélération de leur croissance entre 1990 et 1999 : Marest-sur-Matz, Saint-Léger-aux-Bois

Pour les communes pour lesquelles des données 2004 sont disponibles, l'évolution sur la période 1999-2004 se confirme. Elle devient négative pour certaines communes (Pimprez, Tracy - le - Val)

La croissance de la population a eu lieu sur les territoires situés à l'Ouest, le long de l'A1. La croissance s'est ralentie au fil des recensements jusqu'à la stagnation de la population entre 1990 et 1999 sur la vallée de l'Oise.

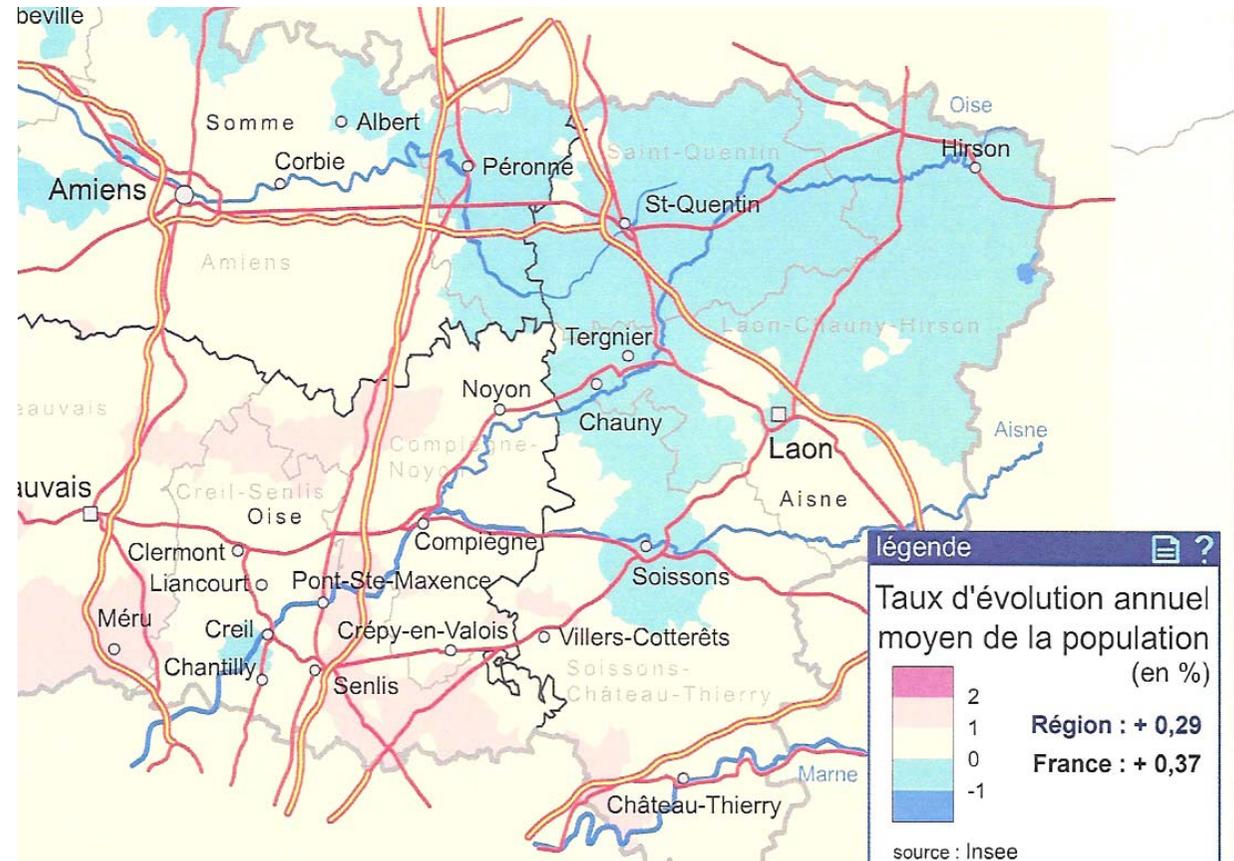
La croissance de population des Deux Vallées, forte entre 1975 et 1982, s'est poursuivie plus lentement ensuite pour trouver un niveau inférieur à celui de l'Oise, supérieur à celui de la Picardie et proche du niveau national.

A l'échelle régionale,

La Vallée de l'Oise, de Noyon au sud de Compiègne apparaît comme une zone de faible croissance de population entre 1990 et 1999.

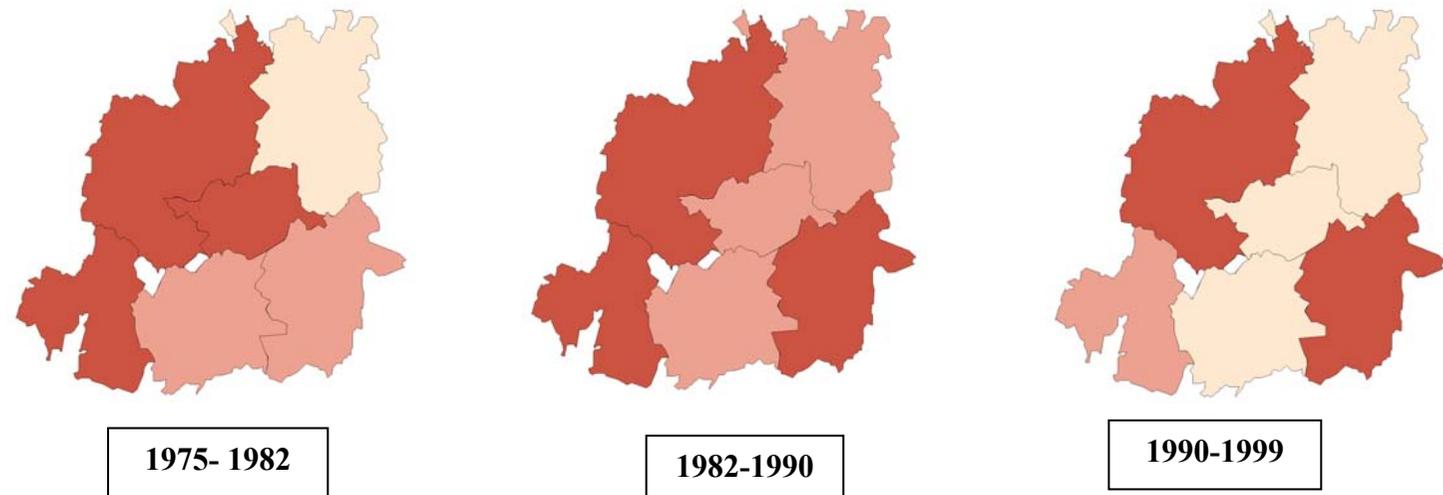
Elle est bordée :

- au sud comme à l'Ouest par des secteurs qui profitent du développement de la région parisienne
- au Nord comme à l'Est par des secteurs de décroissance de la population.



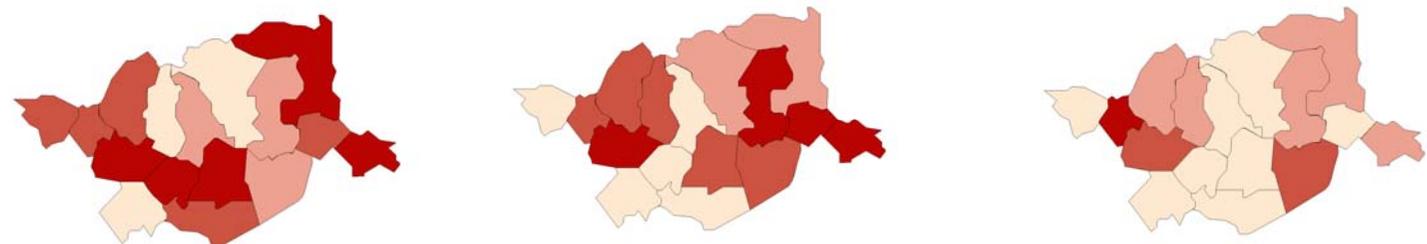
Soldes migratoires et naturels

Solde migratoire



Taux d'évolution annuelle (en %)

- supérieur à 1,5 %
- de 0,5 à 1,5
- de 0 à 0,5
- inférieur à 0
- Autres



Le solde migratoire est constamment positif au fil des recensements sur les territoires ruraux et évolue sur la vallée de l'Oise jusqu'à devenir négatif de 1990 à 1999 sur le Noyonnais, les Deux Vallées et le Compiègnais.

Cette observation sur la dernière période intercensitaire se confirme au sein du territoire des deux vallées. Elle traduit une attractivité contrastée entre la vallée et les communes rurales.

L'accroissement de population est le résultat combiné de départs de population et d'un solde naturel (différence entre nombre de naissances et nombre de décès) positif (0.64% par an entre 1990 et 1999) égal à celui de l'Oise mais supérieur aux taux picards et français.

La tendance générale observée sur les trois derniers recensements est une légère baisse des taux annuels qu'ils soient naturels ou migratoires. En matière de solde naturel, 4 Communautés de communes du périmètre ont des taux se situant entre 0,5% à 1,5% par an. Il s'agit de la Communauté de communes des Deux Vallées, l'Agglomération de la Région de Compiègne, la Communauté de communes du Pays Noyonnais et la Communauté de communes de la Plaine d'Estrées. Sur ces Communautés de communes, le solde naturel est moteur de la croissance globale par des soldes naturels supérieurs au solde migratoire depuis 1975. Dans ce groupe seul, la Communauté de communes de la Plaine d'Estrées a un profil différent avec solde migratoire qui tire la croissance jusqu'en 1990.

Les deux autres Communautés de communes (Communauté de communes du Pays des Sources et Communauté de communes du Canton d'Attichy) disposent de solde naturel plus faible, mais restant stable ou en légère hausse depuis 1975 dans ces communautés, les mouvements migratoires permettent le principal apport de populations nouvelles.

Au niveau de la Communauté de communes des Deux Vallées, les mouvements migratoires de la population se sont détériorés : si entre 1975 et 1982, cinq communes bénéficiaient d'un taux annuel migratoire supérieur à 1,5%, il n'en reste plus que trois en 1990 et une en 1999 (Marest-sur-Matz – 1,63%). Ainsi, un nombre important de communes (8) perdent plus de population qu'il n'en arrive et cela sur des périodes plus ou moins longues :

- depuis 1990 : Bailly, Montmacq, Ribécourt -Dreslincourt (dont le taux était négatif aussi entre 1975 et 1982) ;
- depuis 1982 : Cambronne-les-Ribécourt, Le Plessis-Brion, Thourotte, Vandélicourt ;
- depuis 1975 : Longueil-Annel.

Entre 1975 et 1999, deux communes seulement voient leur attractivité résidentielle s'améliorer : Marest-sur-Matz qui passe de 0,8 à 1,6 % par an et Saint-Léger-aux-Bois dont le solde naturel annuel passe de 0,1 entre 1975 à 1982 à 1,3% entre 1990 et 1999.

Les communes de Longueil-Annel, Thourotte et Montmacq cumulent des soldes migratoire et total négatifs, ainsi que Bailly et Vandélicourt. Celles de Le Plessis-Brion, Cambronne-les-Ribécourt et Ribécourt-Dreslincourt ont un solde migratoire négatif mais une croissance totale de la population. Les autres communes sont en croissance avec solde migratoire positif.

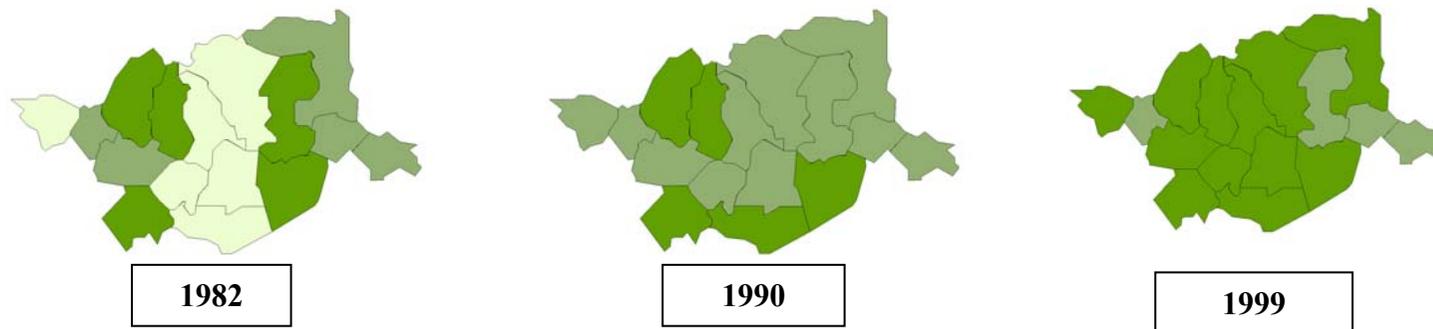
Tx annuel moyen de variation de la population entre 1990 et 1999	1975-82		1982-90		1990-99	
	dû au mouvement naturel	dû au mouvement migratoire	dû au mouvement naturel	dû au mouvement migratoire	dû au mouvement naturel	dû au mouvement migratoire
CC2V	0,83	0,70	0,69	0,08	0,64	-0,29
ARC	0,98	0,05	0,92	0,08	0,77	-0,42
CCCA	0,26	0,22	0,33	0,74	0,23	0,69
CCPE	0,55	1,46	0,58	0,88	0,54	0,13
CCPS	0,09	1,50	0,32	1,23	0,48	0,69
CCPN	0,80	-0,08	0,79	0,05	0,63	-0,24
60 - OISE	0,67	0,59	0,70	0,46	0,65	-0,04
PICARDIE	0,51	0,00	0,52	-0,02	0,44	-0,16

Globalement les Deux Vallées gagnent faiblement en population malgré les départs vers d'autres régions

Une structure par âges en évolution

Indice de jeunesse

- supérieur à 3
- de 2 à 3
- de 1 à 2



Indice de jeunesse

Que ce soit au niveau national, ou dans l'Oise et sur l'ensemble des Communautés de communes étudiées, on constate entre 1982 et 1999, un vieillissement de la population.

Si la Communauté de communes des Deux Vallées est légèrement plus âgée que la population de l'Oise avec un indice de jeunesse de 1,6 contre 1,7 dans le département, elle reste cependant plus jeune que le reste de la Région et de la France.

La dégradation de l'indice de jeunesse sur la Communauté de communes des Deux Vallées a été plus importante que sur les autres territoires du périmètre d'étude. Cette dégradation plus prononcée correspond au vieillissement rapide de la population sur 5 communes du territoire du SCOT dont Thourotte qui passe d'une proportion de 4 « moins de 19 ans » pour 1 « plus de 60 ans en 1982 » à 2 jeunes pour un 1 en 1999.

Par ailleurs, cette baisse de la proportion de jeunes dans la population a pour effet une homogénéisation de l'âge des habitants de la Communauté de communes des Deux Vallées. Ainsi, alors qu'en 1982, 6 communes comportaient une proportion de moins d'un senior pour trois jeunes, il n'en reste aucune en 1999. Pimprez est la seule commune du territoire à présenter une tendance différente en bénéficiant du rajeunissement de sa population entre 1982 et 1999. Cependant cette tendance est due à une forte augmentation des jeunes entre 1982 et 1990, la commune subissant une légère baisse de son indice de jeunesse dans la dernière période intercensitaire.

Indice de jeunesse : rapport de la classe d'âge des 0-19 ans à celle des 60 ans et plus.

2 – Pyramides des âges en 1990 et 1999

Le vieillissement observé par l'analyse des indices de jeunesse se confirme par l'étude de la structure de l'âge de la population : excepté les 11-15 ans qui bénéficient d'une légère augmentation de leurs effectifs toutes les autres tranches de la population âgée de moins de 30 ans sont en diminution. La baisse des jeunes adultes (21 – 30 ans) forment ainsi un accident dans la pyramide des âges de 1999, alors que ces derniers étaient fortement représentés (classe des 16 – 20 ans) en 1990.

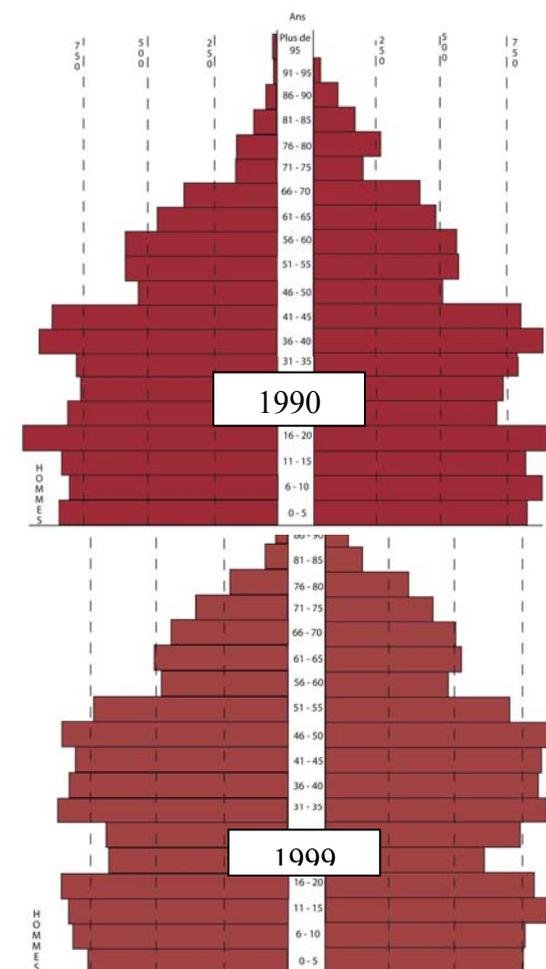
Si on constate une augmentation des 30 – 35 ans, cette croissance n'est pas suffisante pour permettre de maintenir à niveau les jeunes enfants de moins de 5 ans ; en effet, seule cette classe d'âge croît entre 1990 et 1999, leurs aînés (âgés de 35 à 45 ans) ont plutôt tendance à quitter le territoire.

Ce n'est qu'à partir de 46 ans, lorsque les enfants sont grands et qu'il y a moins de nécessité d'être proche des équipements et services, que les effectifs par âge augmentent.

L'âge de la retraite entre 56 et 60 ans est encore un moment de la vie où la mobilité résidentielle est importante : sur la Communauté de communes des Deux Vallées cette tranche d'âge est en diminution sur la période étudiée. Mais l'on constate parallèlement, l'arrivée d'une population nouvelle à partir de 60 ans et cela jusqu'à la fin de vie.

On assiste ainsi à une pyramide des âges en 1999 qui a tendance à se renverser en diminuant à la base et en s'élargissant à son sommet.

Par ailleurs, on note une légère tendance à la féminisation de la population qui s'accroît légèrement malgré un très bon équilibre de la répartition par sexe au sein de la Communauté de communes.



Population étrangère

La part de la population étrangère sur la Communauté de communes des Deux Vallées (3,6%) est plus faible que dans le reste du département (5%). On observe peu de différences entre les communes quant à l'accueil de la population étrangère, les taux variant entre 0,5% à Marest – sur - Matz ou Vandélicourt et 6,5% à Ribécourt-Dreslincourt, unique commune du périmètre du SCOT à accueillir une population étrangère supérieure à la moyenne départementale ou nationale (5,6%).

Part de la population étrangère en 1999
(en % - Insee - RGP99)

- supérieur à 5
- de 2,5 à 5
- inférieur à 2,5



Projections de population à 2030

L'INSEE a réalisé au moyen de son modèle OMPHALE des projections démographiques 30 ans sur la Picardie.

Les hypothèses en sont les suivantes :

- fécondité : maintien du nombre d'enfants par femme en 1999
- mortalité : baisse au même rythme qu'en moyenne nationale
- migrations : prolongement des tendances 1982-1999

Les résultats principaux concernant la région Picardie et l'arrondissement de Compiègne sont :

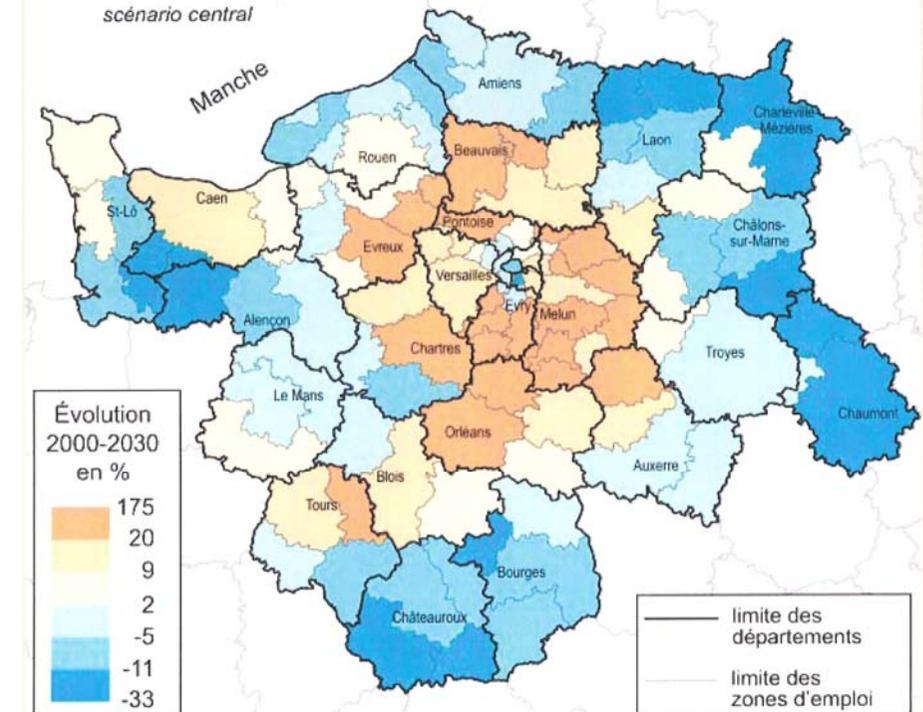
- Un maintien du poids de la région Ile-de France (1 français sur 5)
- Paris et sa petite couronne : le solde naturel élevé ne compense pas le déficit migratoire
- La grande couronne de Paris jusqu'à 80 Km : +10% d'habitants en 2030
- La Picardie : + 5.4 % de population
- Oise : + 19% de population
- Aisne : -6%
- Somme : -2%
- Arrondissement de Compiègne : +14%

Si l'hypothèse concernant les migrations n'est pas le prolongement des tendances 1982-1999 mais le prolongement des tendances 1990-1999, les résultats deviennent

- La Picardie : + 3.5 % de population
- Oise : + 10.4% de population
- Aisne : -6.4%
- Somme : -+3.3%

Le vieillissement de la population est inéluctable en Picardie comme en France avec toutefois un % de plus de 60 ans inférieur en Picardie qu'en France

Source : Insee, modèle Omphale 2000 - scénario central © IGN 1999 - Insee 2002



%	Picardie			France		
	moins de 20 ans	de 29 à 59 ans	60 ans et plus	moins de 20 ans	de 29 à 59 ans	60 ans et plus
2000	27,9	53,6	18,5	25,6	53,8	20,6
2030	22,5	47	30,5	21,3	47,6	31,1

Principaux constats

- Une population jeune par rapport à la moyenne nationale, comme c'est le cas en règle générale en Picardie.
- Cependant, la fécondité baisse rapidement et menace de ne pas être suffisante pour étaler les effets d'un solde migratoire négatif. La prolongation des tendances antérieures serait dévastatrice à terme pour ce qui concerne la capacité du territoire à évoluer.
- Le vieillissement de la population dû à l'allongement de la durée de la vie dans les Deux Vallées, comme ailleurs est inéluctable et de très grande ampleur.

Enjeux – Perspectives d'évolutions

- Le vieillissement de la population posera à terme de redoutables problèmes de services à la population (logement, transport, aides, etc...)
- La question centrale, puisque de toute évidence, la fécondité ne dépend pas de critères locaux, réside dans le solde migratoire, c'est à dire l'attractivité résidentielle, économique et du cadre de vie des Deux Vallées.
- L'analyse démographique débouche sur la question du positionnement des Deux Vallées pour enrayer un déclin démographique possible.

3.2 Le niveau d'activités

Le niveau de l'activité économique

Le présent chapitre est consacré à l'analyse du niveau d'activité économique du Pays des deux vallées : il s'agit d'une transition entre démographie et économie, puisque ce volet traite essentiellement de la population active, dont la variation est très largement de nature démographique, mais dont les effets économiques sont importants.

Pour un SCOT, dont le diagnostic, au regard de la Loi S.R.U. doit être « *établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique* », une des questions essentielles est d'analyser les facteurs susceptibles d'influencer la situation économique, et de privilégier au sein de ces facteurs ceux qui relèvent du champ de compétences du SCOT qui, rappelons-le, quelque soit l'ampleur des domaines qu'il prend en compte, reste un **document d'urbanisme et d'aménagement**.

De ce point de vue, au plan économique, dans une économie non administrée, les « leviers d'action », ou, mieux « le degré de liberté » des pouvoirs publics et notamment des collectivités dans le cadre d'un SCOT, doit être précisément défini. Les entreprises choisissent leurs implantations et leurs politiques commerciales et sociales librement, les pouvoirs publics pouvant créer diverses incitations (notamment par les actions d'aménagement, pour rester dans le champ de compétences du SCOT), et créer un environnement favorable au développement économique.

L'analyse prévisionnelle des niveaux d'activités potentiels du territoire peut éclairer ces choix, en indiquant :

- quels sont les niveaux actuels et futurs de l'activité économique du Pays des Deux Vallées, quels sont les effets des évolutions attendues,
- quels sont les facteurs principaux de ces mutations, sur lesquels il est éventuellement possible d'agir pour faciliter leur survenance, ou, au contraire, en contrecarrer les conséquences défavorables

Le chapitre suivant, consacré aux activités économiques proprement dites, illustrera les conclusions du présent chapitre, en détaillant le contenu des évolutions détectées, en termes de types d'activité, de types de filières, de types d'entreprises.

L'emploi des résidents du territoire

La population active

En 1999, les habitants de l'Oise sont un peu plus actifs (47%) que sur le reste de la France ou de la région (45%). Ce profil se retrouve à l'échelle de l'ensemble des Communautés de communes, excepté sur la Communauté de communes du Pays Noyonnais où les actifs sont faiblement représentés (44% de la population).

Les deux vallées ont 45 % d'actifs.

On observe la présence sur la Communauté de communes de la Plaine d'Estrées (48%) et sur l'Agglomération de la Région de Compiègne (46%) une population active très importante.

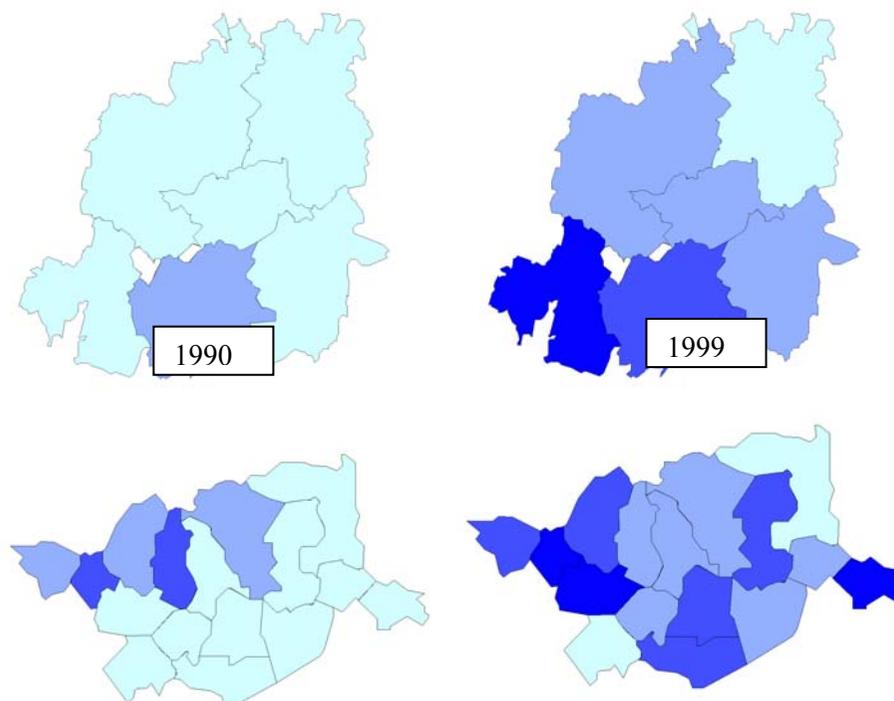
A l'échelle de la Communauté de communes des Deux Vallées, trois profils de communes se distinguent :

- les communes (8) accueillant une population active importante (supérieur à 46%) : un secteur nord-ouest avec Marest-sur-Matz, Mélicocq, Vandélicourt Chevincourt et les communes de Tracy-le-Val, Le Plessis-Brion, Montmacq, Pimprez.
- Les communes (6) se situant dans la moyenne nationale : Thourotte, St Léger au Bois, Ribécourt, Cambronne, Bailly et Machemont.
- Les communes (2) dont le taux d'activité de la population est faible : Chiry-Ourscamps et Longueil - Annel.

Entre 1990 et 1999, l'augmentation de la population active est la tendance générale quelque soit le territoire considéré.

Cependant cette augmentation générale des actifs dans la population reste à nuancer au niveau local. En effet, on note des écarts importants entre les communes avec :

- un groupe de communes dont la population active tend à baisser : Longueil - Annel, Machemont ;



Taux d'activité
en % de la population totale - INSEE



- un groupe où les proportions des actifs dans la population totale reste stable ou croît très légèrement : Marest – sur -Matz, Ribécourt-Dreslincourt, Vandélicourt, Chevincourt et St Léger au Bois ;
- un groupe où la proportion des actifs dans la population augmente fortement : Bailly, Mélicocq, Montmacq, Pimprez, Tracy-le-Val et Thourotte dans une moindre mesure.

Le taux d'activité est à mettre en relation avec le nombre d'inactifs dans la population, qui a lui-même des implications directes sur le niveau de revenu de la population, puisque une proportion moins grande de la population dispose d'un revenu d'activités.

¹ **La population active au sens de l'INSEE** comprend les personnes **ayant un emploi**, les **chômeurs** et, depuis le recensement de 1990, les **militaires du contingent**. Les chiffres fournis dans le présent chapitre, sauf mention contraire, proviennent de l'exploitation principale du Recensement Général de la Population (RGP) réalisé par l'INSEE et dont la date conventionnelle est arrêtée au 8 mars 1999. De ce fait, dans de nombreux domaines, il n'existe pas de séries statistiques complètes postérieures à 1999. Depuis 2004, le RGP est devenu annuel, mais les premiers résultats de cette nouvelle méthode de collecte ne seront pas disponibles avant 2006 au plus tôt, la totalité des résultats (populations légales des communes, etc..) étant disponibles en 2008.

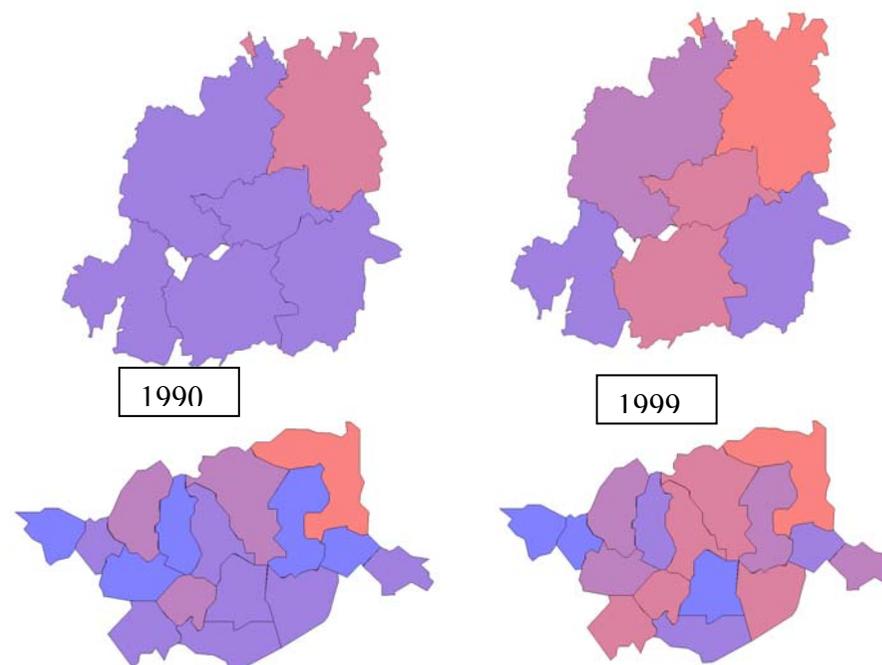
Taux de chômage

Comparaisons 1990 – 1999 (source RGP)

Comme partout ailleurs mais de façon moindre qu'en France ou qu'en Picardie, on assiste entre 1990 et 1999 à une hausse importante du taux de chômage.

Alors qu'en 1990, excepté la Communauté de communes du Pays Noyonnais (qui a déjà un taux de chômage élevé), l'ensemble des Communautés de communes bénéficient d'un taux de chômage inférieur à 10%, seulement deux Communautés de communes (Communauté de communes de la Plaine d'Estrées et Communauté de communes du Canton d'Attichy) disposent d'un taux de chômage inférieur à 10% (respectivement 9,6 % et 9,8 %) en 1999. Les autres territoires voient leur nombre de chômeurs augmenter de façon conséquente.

En 1999, l'Oise avec 12,4% de chômeurs, bénéficie d'une situation face au chômage meilleure que dans le reste de la région Picarde (14,2%) et très proche de la moyenne nationale (12,8%). Exceptée la Communauté de communes du Pays Noyonnais fortement touché par le chômage (16,2%), les autres Communautés de communes ont des taux inférieurs à la moyenne départementale. Dans ce groupe, l'Agglomération de la Région de Compiègne et Communauté de communes des Deux Vallées avec respectivement 12,3 % et 12,0% de chômeurs sont les intercommunalités disposant des taux les plus élevés.

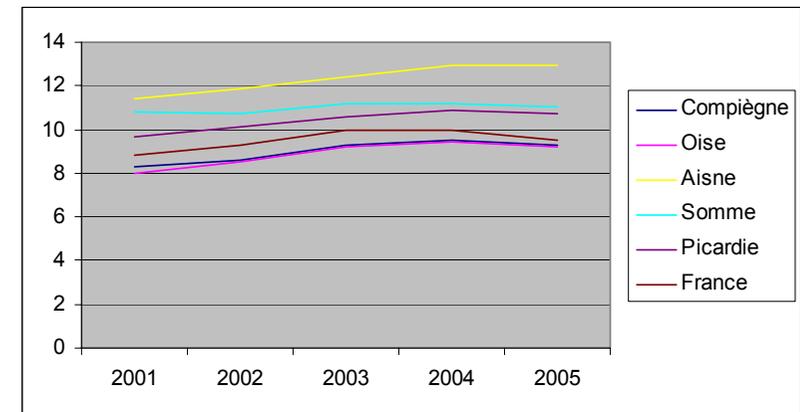


Taux de chômage
en % - INSEE - RGP 90 et 99



Evolutions récentes par zone d'emploi*(Source : ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, 2006)*

	Chômage (au sens BIT) 4eme trimestre				
	2001	2002	2003	2004	2005
Compiègne	8,3	8,6	9,3	9,5	9,3
Oise	8	8,5	9,2	9,4	9,2
Aisne	11,4	11,9	12,4	12,9	12,9
Somme	10,8	10,7	11,2	11,2	11
Picardie	9,7	10,1	10,6	10,9	10,7
France	8,8	9,3	10	10	9,5



- Le taux de chômage au sens de l'INSEE est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).
- Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE) sauf si elles ont, en outre déclaré explicitement ne pas rechercher de travail.
- Le taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail) est la part de la population de plus de 15 ans répondant cumulativement aux conditions : être sans emploi, être disponible pour prendre un emploi sous 15 jours, rechercher active d'un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

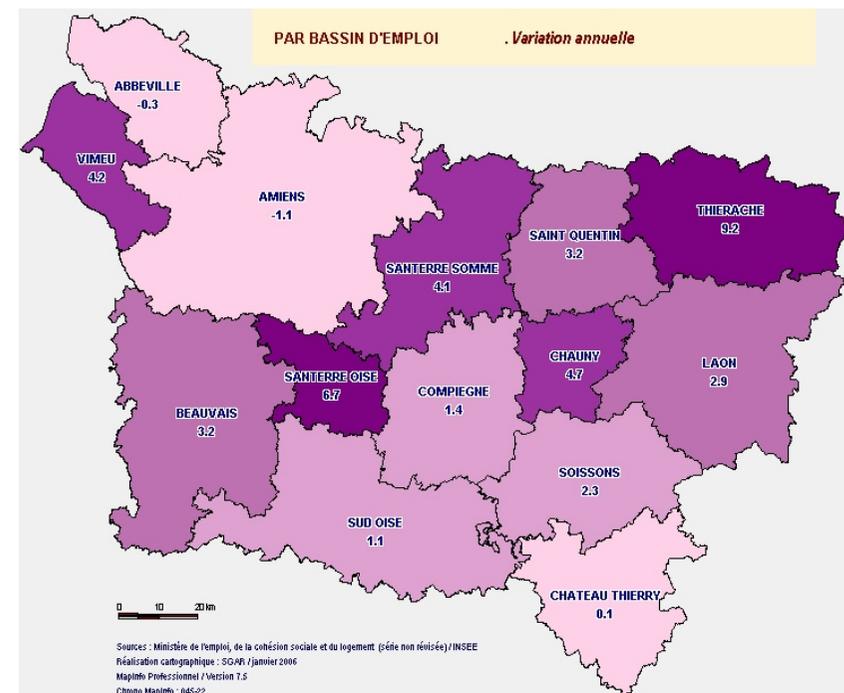
Taux d'activité et de chômage féminin

Dans la vallée de l'Oise (Noyonnais et Deux Vallées) les taux d'activité des femmes de 20 à 59 ans est nettement plus faible qu'aux niveaux départemental et régional (69% contre respectivement 74.5% et 72.6 %)

La part des femmes dans les demandeurs d'emplois est supérieure dans le bassin d'emploi de Compiègne (52, 1 %), que dans l'Oise (50.9 %) en Picardie (49,7%) et en France (49.3%).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène :

- Les familles résidant dans le bassin d'emploi de Compiègne ont davantage d'enfants et une plus forte natalité que le reste de la France
- Les activités tertiaires, qui offrent des emplois généralement occupés par des femmes sont moins représentées
- Les femmes résidant en milieu rural sont généralement moins actives (facteur moins pertinent sur les Deux Vallées, moins rurales que le Noyonnais et le Pays des Sources)

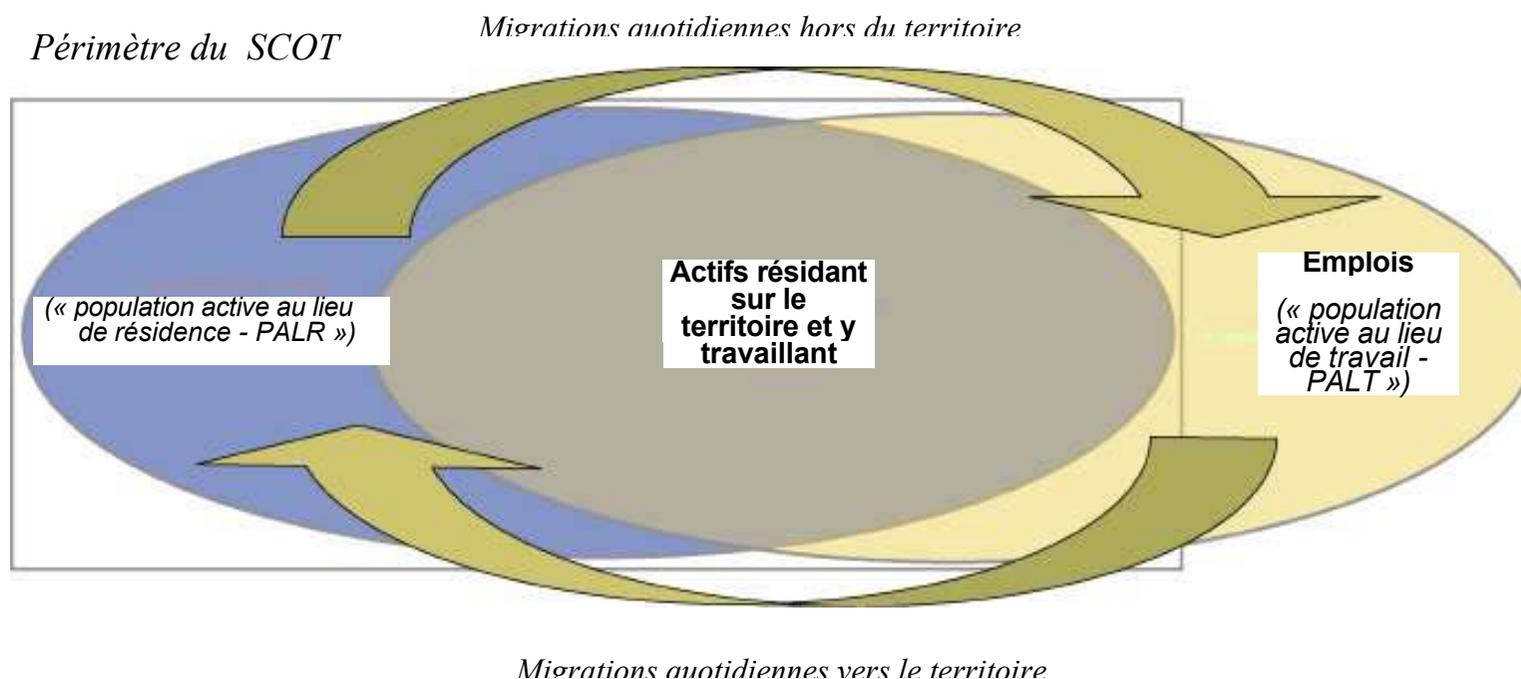


L'emploi des entreprises du territoire

L'analyse du niveau d'activité économique du territoire doit évidemment porter sur les deux ensembles qui le composent, comme le montre le graphique ci-dessous :

celui des **actifs résidents**, qui peuvent travailler au sein du territoire ou à l'extérieur (ensemble appelé « population active » en règle générale, ou, mieux, « population active au lieu de résidence, PALR),

et celui des **emplois des entreprises** situées dans le périmètre des Deux Vallées (ensemble généralement appelé « les emplois », ou mieux, « population active au lieu de travail, PALT », selon la définition INSEE. Ces actifs travaillant dans le territoire peuvent résider dans le territoire ou en dehors.



Evolution de l'emploi

L'évolution de l'emploi entre 1990 et 1999, dans l'Oise, a été de 4% et constitue une croissance positive supérieure à la moyenne régionale et nationale (+3%). Cet accroissement des emplois dans l'Oise a profité aux territoires Ouest du périmètre d'étude avec une croissance importante des emplois sur l'Agglomération de la Région de Compiègne, la Communauté de communes de la Plaine d'Estrées et la Communauté de communes du Pays des Sources. La Communauté de communes du Pays Noyonnais bénéficie d'une légère augmentation (+4%) alors que les deux autres Communautés de communes accusent une légère baisse de leur emploi (-1% sur la Communauté de communes des Deux Vallées et -2% sur la Communauté de communes du Canton d'Attichy).

Cette hausse de l'emploi a continué à bénéficier au secteur tertiaire dont l'accroissement est positif sur l'ensemble des Communautés de communes, tous les autres secteurs d'activités ayant connu des pertes d'emplois.

Sur la Communauté de communes des Deux Vallées, la baisse des emplois industriels et de la construction n'est pas comblée par l'augmentation des emplois tertiaires.

Emploi par secteur

Comme dans l'ensemble du pays, le secteur tertiaire domine nettement les emplois du périmètre d'études. La Communauté de communes des Deux Vallées dispose cependant d'un profil singulier par rapport à l'aire géographique de référence avec une part d'emplois industriels légèrement supérieure à celle des emplois tertiaires, une part importante d'emploi dans le BTP et un secteur primaire très peu représenté (comme pour l'Agglomération de la Région de Compiègne).

L'emploi industriel est prépondérant dans 5 communes de la communauté : Thourotte, Chiry - Ourscamp, Marest -sur -Matz, Ribécourt-Dreslincourt, Mélicocq et Cambronne-les-Ribécourt (bien que légèrement inférieur à la part du secteur tertiaire).

Le secteur du BTP représente une part importante d'emplois à Bailly, Chevincourt, le Plessis Brion, Mélicocq et Longueil - Annel.

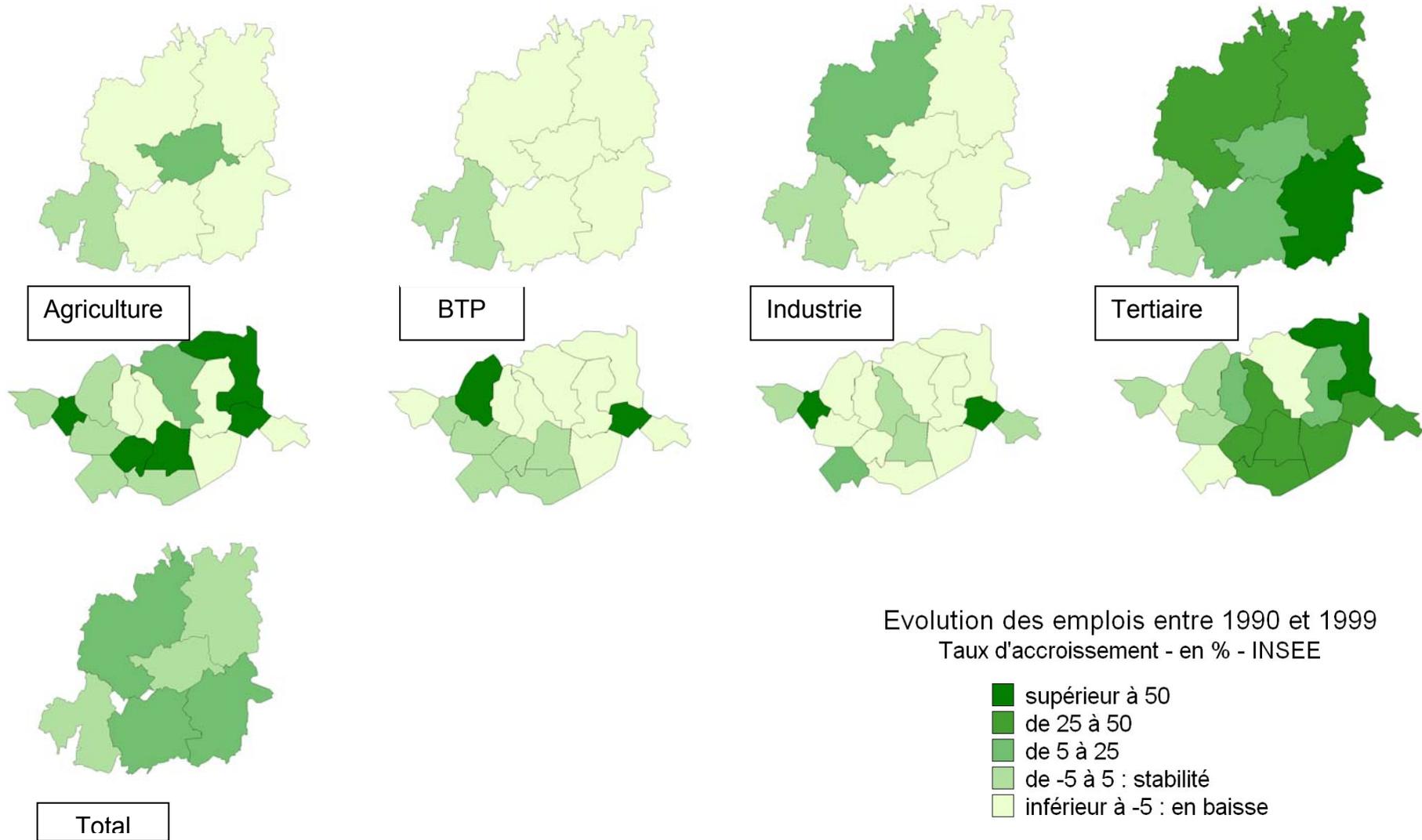
L'agriculture, dont la part des emplois est très faible voire nulle dans beaucoup de communes de la Communauté représentent encore pour Marest – sur -Matz, Bailly et St-Léger-aux-Bois une proportion importante d'emplois.

Enfin, le secteur tertiaire est de façon générale sur-représenté dans les communes dont le nombre d'emplois est le moins élevé : Machemont, Montmacq, Pimprez, Le Plessis-Brion et Chevincourt.

INDICATEUR	Total emplois RP90	ES-AGRICULTURE-total des emplois RP90	ET-INDUSTRIE-total des emplois RP90	EU-CONSTRUCTION-total des emplois RP90	EV-TERTIAIRE-total des emplois RP90	Total emplois RP99	Total emplois par sect. Activités	ES - AGRICULTURE - total des emplois RP99	ET - INDUSTRIE - total des emplois RP99	EU - CONSTRUCTION - total des emplois RP99	EV - TERTIAIRE - total des emplois RP99
BAILLY	40	0	4	20	16	67	90	20	13	37	20
CAMBRONNE-LES-RIBECOURT	278	12	144	16	106	298	322	8	150	8	156
CHEVINCOURT	48	0	8	4	36	59	68	0	4	28	36
CHIRY-OURSCAMPS	300	0	224	20	56	305	278	12	158	4	104
LONGUEIL-ANNEL	561	0	24	88	449	493	497	0	28	84	385
MACHEMONT	76	8	16	12	40	52	52	0	4	0	48
MAREST-SUR-MATZ	12	0	0	0	12	20	16	4	8	0	4
MELICOCQ	128	4	92	0	32	103	100	4	44	20	32
MONTMACQ	24	0	0	0	24	47	46	4	8	0	34
PIMPREZ	96	8	29	12	47	105	72	4	12	4	52
LE PLESSIS-BRION	80	0	16	20	44	91	84	0	8	20	56
RIBECOURT-DRESLINCOURT	1 924	28	900	156	840	1 848	1 778	32	808	141	797
SAINT-LEGER-AUX-BOIS	48	20	4	12	12	36	21	4	0	0	17
THOUROTTE	2 792	8	1 900	176	708	2 805	2 782	12	1 623	177	970
TRACY-LE-VAL	64	4	0	28	32	69	67	0	4	18	45
VANDELICOURT	24	12	0	12	0	18	12	12	0	0	0
CC2V	6 495	104	3 361	576	2 454	6 416	6 285	116	2 872	541	2 756
ARC	32 465	372	8 798	2 661	20 634	35 923	35 971	278	8 034	1 928	25 731
CCCA	4 248	292	1 752	344	1 860	4 156	4 444	318	1 527	359	2 240
CCPE	4 496	268	1 692	644	1 892	5 131	5 267	236	1 530	436	3 065
CCPS	4 324	580	1 756	376	1 612	4 847	4 931	428	1 891	267	2 345
CCPN	10 396	532	3 124	1 688	5 052	10 844	10 537	369	2 653	648	6 867
60 - OISE	249 263	10 480	78 585	19 193	141 005	259 983	262 701	8 020	66 761	14 548	173 372
PICARDIE						645 631	645 631	31 661	155 831	34 338	423 801
France						22 800 731	22 800 731	947 446	4 151 952	1 322 979	16 378 354

INDICATEUR	Evol 1990 - 1999 emp. Total	Evol 1990 - 1999 emp. Agriculture	Evol 1990 - 1999 emp. Industrie	Evol 1990 - 1999 emp. BTP	Evol 1990 - 1999 emp. Tertiaire
CC2V	-1,22%	12%	-15%	-6%	12%
ARC	10,65%	-25%	-9%	-28%	25%
CCCA	-2,17%	9%	-13%	4%	20%
CCPE	14,12%	-12%	-10%	-32%	62%
CCPS	12,10%	-26%	8%	-29%	45%
CCPN	4,31%	-31%	-15%	-62%	36%
60 - OISE	4,30%	-23%	-15%	-24%	23%
PICARDIE	2,6%				
France	3,3%				

Le niveau d'activité



Le taux d'emplois

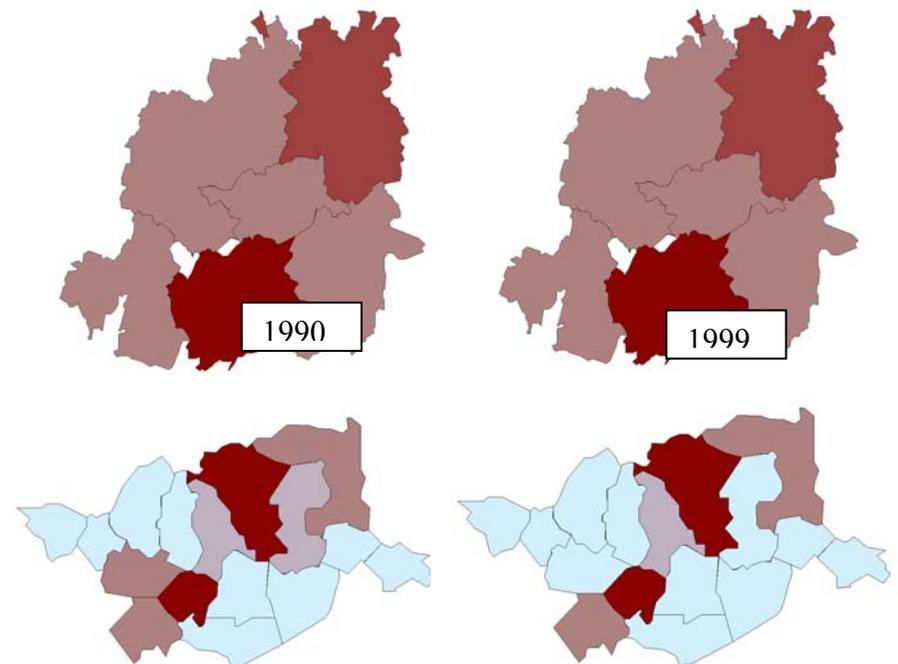
Entre 1990 et 1999, à l'image du département, les taux d'emplois se sont légèrement dégradés sur l'ensemble des Communautés de communes, excepté sur l'Agglomération de la Région de Compiègne qui a bénéficié de la tendance inverse. Cependant, ces tendances restent peu marquées entre 1990 et 1999 et sont de faibles amplitudes.

La Communauté de communes des Deux Vallées avec un taux d'emploi de 0,62 en 1999 fait la jonction entre les deux Communautés de communes dont les taux d'emplois sont les plus élevés du périmètre d'étude : l'Agglomération de la Région de Compiègne (1,13) et la Communauté de communes du Pays Noyonnais (0,76). Les autres Communautés de communes, plus résidentielles ne disposent que de taux d'emplois inférieur à 0,5.

La majorité des communes composant la Communauté de communes des Deux Vallées ont des caractéristiques résidentielles avec des taux d'emplois très faible, inférieur à 0,3.

Thourotte et Ribécourt-Dreslincourt constituent les deux pôles d'emplois de la Communauté de communes avec des taux d'emplois supérieur à 1.

Chiry - Ourscamp, Longueil - Annel et dans une moindre mesure Cambronne-les-Ribécourt, communes toutes traversées par la RN25, constituent des pôles secondaires en terme d'emplois.



Taux d'emplois
INSEE - RGP 1990 et 1999



	Total emplois RP90	Population active totale RP90	taux d'emplois 1990	Total emplois RP99	Population active totale RP99	taux d'emplois 1999	Nbre total de chômeurs RP90	Taux de chômage 1990	Nombre total de chômeurs RP99	Taux de chômage 1999
BAILLY	40	226	0,18	67	262	0,26	18	7,96%	21	8,02%
CAMBRONNE-LES-RIBECOURT	278	797	0,35	298	876	0,34	67	8,41%	121	13,81%
CHEVINCOURT	48	334	0,14	59	369	0,16	35	10,48%	39	10,57%
CHIRY-OURSCAMPS	300	443	0,68	305	509	0,60	64	14,45%	74	14,54%
LONGUEIL-ANNEL	561	1054	0,53	493	936	0,53	88	8,35%	125	13,35%
MACHEMONT	76	317	0,24	52	332	0,16	19	5,99%	29	8,73%
MAREST-SUR-MATZ	12	141	0,09	20	181	0,11	13	9,22%	12	6,63%
MELICOCQ	128	253	0,51	103	325	0,32	14	5,53%	34	10,46%
MONTMACQ	24	528	0,05	47	557	0,08	44	8,33%	44	7,90%
PIMPREZ	96	253	0,38	105	322	0,33	17	6,72%	38	11,80%
LE PLESSIS-BRION	80	644	0,12	91	688	0,13	56	8,70%	63	9,16%
RIBECOURT-DRESLINCOURT	1924	1656	1,16	1848	1787	1,03	170	10,27%	232	12,98%
SAINT-LEGER-AUX-BOIS	48	309	0,16	36	364	0,10	28	9,06%	46	12,64%
THOUROTTE	2792	2232	1,25	2805	2402	1,17	247	11,07%	333	13,86%
TRACY-LE-VAL	64	339	0,19	69	417	0,17	32	9,44%	44	10,55%
VANDELICOURT	24	94	0,26	18	96	0,19	4	4,26%	5	5,21%
CC2V	6495	9620	0,68	6416	10423	0,62	916	9,52%	1260	12,09%
ARC	32465	29668	1,09	35923	31707	1,13	2629	8,86%	3907	12,32%
CCCA	4248	6259	0,68	4156	7261	0,57	549	8,77%	714	9,83%
CCPE	4496	6550	0,69	5131	7664	0,67	538	8,21%	735	9,59%
CCPS	4324	7271	0,59	4847	8571	0,57	634	8,72%	874	10,20%
CCPN	10396	13299	0,78	10844	14195	0,76	1732	13,02%	2306	16,25%
OISE	249263	330168	0,75	259983	360456	0,72	32082	9,72%	44740	12,41%
PICARDIE				645631	838920	0,77		9,3%	119325	14,22%
France				22800731	26542481	0,86	2183000	8,22%	3401611	12,82%

Principaux constats

- Le niveau d'activité global du territoire est inférieur de deux points au niveau départemental mais analogue aux moyennes régionales et nationales. Le niveau d'activité est dû à la structure démographique de la population : nombre élevé de séniors, mais également natalité relativement élevée il y a quelques années, ce qui donne un nombre d'enfants en âge scolaire élevé.
- Le niveau d'activité est également lié à un faible niveau d'activité féminin.
- En revanche le niveau d'activités tient compte de la relative jeunesse de l'âge d'entrée dans la vie active.
- Globalement le territoire n'est pas un pôle d'emplois ; il y a chaque jour 2500 personnes de plus qui quittent le territoire pour aller travailler que de personnes résident à l'extérieur qui y pénètrent pour des raisons professionnelles.

Enjeux – Perspectives d'évolutions

- Le niveau d'activités va peser sur le niveau de revenus puisque, en règle générale, les revenus d'activités sont plus susceptibles d'accroissements que les revenus de transferts.
- Cette donnée complète l'analyse démographique en mettant en lumière l'importance du solde migratoire et de l'accueil d'actifs sur le territoire et donc de l'attractivité économique à renforcer.